



Vacance de fait

Par tatilu

Bonjour,

Mon enfant est au collège. En préparant le planning de garde pour l'année 2022, mon ex-conjoint demande un partage de vacances de fait que débuterai à la fermeture du collège.
Est-ce légal? je ne trouve aucune législation sur ce thème.
Merci de votre réponse.

Par ESP

Bonjour
un partage de vacances de fait que débuterai à la fermeture du collège.
Je ne comprends pas cette phrase !?

Par jpgroussard

moi non plus ...